

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2013

	Du 01/04/2012 Au 30/06/2012	Du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 30/06/2013	Au 31/12/2012	variation
1- Produits d'exploitation bancaire	43 761	50 896	84 840	95 224	174 417	12,24%
Intérêts	29 566	35 168	57 480	66 037	118 484	14,89%
Commissions en produits	9 455	10 008	18 758	19 132	38 116	1,99%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 740	5 720	8 602	10 055	17 817	16,89%
2- Charges d'exploitation bancaire	12 173	13 672	23 314	25 599	47 729	9,80%
Intérêts encourus et charges assimilées	11 016	12 849	21 750	24 325	45 055	11,84%
Commissions encourues	1 157	823	1 564	1 274	2 674	-18,54%
3- Produit Net Bancaire	31 588	37 224	61 526	69 625	126 688	13,16%
4- Autres produits d'exploitation	596	580	1 148	1 144	3 146	-0,35%
5-Charges opératoires, dont :	20 980	17 914	39 708	45 997	83 159	15,84%
Frais de personnel	13 981	15 555	26 222	30 985	56 418	18,16%
Charges générales d'exploitation	6 999	7 515	13 486	15 012	26 741	11,32%
6- Structure du portefeuille			104 703	127 759	140 677	22,02%
Portefeuille titres commercial			5 116	1 608	2 231	-68,57%
Portefeuille Titres d'investissement			143 280	126 151	138 446	-11,95%
7-Encours des crédits à la clientèle			1 963 712	2 045 040	2 049 947	4,14%
8- Encours de dépôts, dont :			1 842 394	1 967 345	1 847 273	6,78%
Dépôts à vue			874 966	1 039 301	938 474	18,78%
Dépôts d'épargne			486 744	529 652	512 746	8,82%
9- Emprunts et ressources spéciales			58 447	112 756	87 819	92,92%
10- Capitaux propres			210 702	263 724	248 293	25,16%

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er} SEMESTRE 2013

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce premier semestre de l'exercice 2013 ont enregistré une nette progression.

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 81 MTND, pour atteindre 2.045 MTND, soit 4.14 % par rapport au 30/06/2012.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 6.78% pour atteindre 1.967 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+18.78 %) et des comptes d'épargne (+ 8.82 %).

Les produits d'exploitation bancaires ont augmenté de 10 M TND, soit +12,24% par rapport au 30/06/2012

Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté 9.8% par rapport à la même période de l'exercice 2012

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 8 MD, passant de 61.5MD à 69.6MD, soit une évolution 13.16 % par rapport au 30/06/2012

Les charges opératoires ont évolué de 15.84%, en raison principalement des frais au personnel qui augmentent de 18.16%.